

## Communiqué de presse

---

### Nouvelle organisation de la Municipalité pour la législature 2016-2021

---

**La future Municipalité a procédé à la répartition des dicastères et a établi son organisation. Les sept membres du collège ont mené une réflexion minutieuse visant à renforcer la cohérence de l'administration, tout en veillant à une répartition équilibrée des politiques publiques.**

La réorganisation de la Municipalité tend à renforcer la cohérence de son organisation. Les principales politiques publiques sont désormais identifiées au sein de chaque dicastère. La Municipalité marque sa volonté de renforcer les synergies entre l'urbanisme et les constructions; de plus, la création d'un dicastère destiné aux sports, aux bâtiments et à l'environnement illustre la détermination municipale de rendre plus visibles la politique sportive et l'ensemble des thématiques liées au développement durable.

#### **Administration, culture et relations extérieures**

M. le Syndic Vincent Jaques conserve cette direction. Outre l'administration générale, ce dicastère est composé du service des ressources humaines, du Théâtre de Beausobre et des affaires culturelles, qui seront désormais organisées en Office. Les relations extérieures englobent les différentes activités qui incombent directement à M. le Syndic, notamment en lien avec l'agglomération et le district.

#### **Finances et promotion économique**

Le dicastère des Finances et promotion économique sera conduit par Mme la Municipale Mélanie Wyss. Il regroupe la bourse communale, le contrôle de gestion, les assurances ainsi que les baux à loyers. La politique de développement économique sera mise en œuvre au sein de ce service.

#### **Sécurité, informatique et manifestations**

Mme la Municipale Anne-Catherine Aubert-Despland prendra la tête du dicastère de la Sécurité, informatique et manifestations. Composé du Service informatique, de l'Office de la population et des systèmes d'information du territoire, cette direction assume également la responsabilité des tâches de sécurité publique qui lui incombent, en particulier la police du commerce et l'ensemble des autorisations de manifestations.

#### **Sports, bâtiments et environnement**

M. le Municipal Philippe Deriaz prendra la direction de ce nouveau dicastère. S'il conserve les activités liées à l'entretien des bâtiments, ce dicastère regroupera désormais au sein d'un Office, la politique des sports, de même que la gestion des infrastructures sportives. En plus, ce dicastère accueillera un pôle "Environnement" : les stratégies d'économies d'énergies, additionnées à l'efficacité énergétique des bâtiments permettront de réunir toutes les compétences. La gestion des forêts et alpages communaux constitue aussi un point d'intérêt rattaché à ce nouveau pôle.

#### **Infrastructures et gestion urbaine**

M. le Municipal Jean-Jacques Aubert conserve la direction des infrastructures et gestion urbaine. Ce vaste dicastère regroupe l'ensemble des services techniques et industriels de la Ville, de même que les routes, la Voirie, les parcs et promenades, les ports et rives du lac.

### **Cohésion sociale et logement**

La direction de la Cohésion sociale et du logement continuera d'être assumée par Mme la Municipale Sylvie Podio. Outre les politiques publiques liées à la petite enfance, à la jeunesse et aux aînés, le dicastère poursuivra son action en matière de logement, et aura charge d'organiser les questions liées à l'intégration.

### **Urbanisme, constructions et mobilité**

M. Eric Züger reprend la direction du Service de l'Urbanisme, des constructions et de la mobilité. Ce dicastère intègre les études et les nouvelles constructions, en parallèle aux permis de construire. Les planifications et schémas directeurs trouvent leur place au sein d'un pôle "Urbanisme" qui sera fortement mobilisé sur les grands chantiers de la Ville.

La Municipalité

Morges, le 24 mai 2016

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Vincent Jaques, syndic, +41(0)78 744 77 09

---